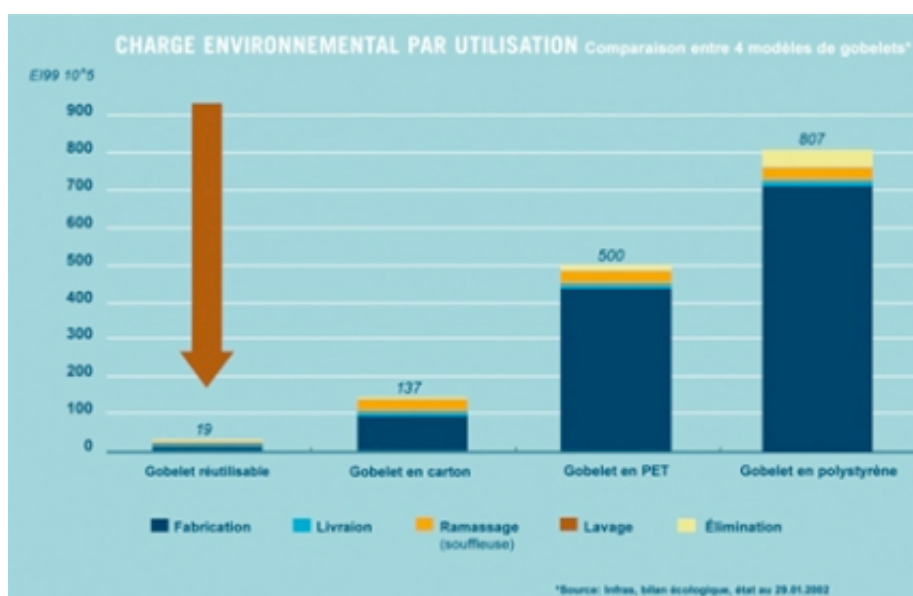


Motion

Ville propre, même lors de grandes manifestations !

Le Conseil Municipal est prié de créer une base légale contraignante afin que des gobelets et assiettes réutilisables soient utilisés lors de manifestations publiques.

La Ville fait des efforts en matière d'élimination des déchets. Ce qui est très bien. Mais cela n'a pas d'influence sur la quantité de déchets. La Braderie, Carnaval, la Fête du Lac, la kermesse de la vieille ville : autant d'événements qui attirent des dizaines de milliers de visiteurs (150'000 personnes à la 73^e Braderie !) venus, entre autres, pour boire des verres ! En résulte une masse considérable de gobelets jetés dont la charge environnementale est trop élevée. Avec des gobelets réutilisables, on réduirait de manière significative l'impact environnemental des manifestations publiques.



Source : http://www.manifestation-verte.ch/index.php?option=com_content&task=view&id=41&Itemid=73

Une base légale contraignante est nécessaire à l'introduction de gobelets réutilisables. Les plus grandes villes de Suisse (Berne, Zurich, Bâle, Lucerne) ont opté pour cette solution. Ci-dessous, un exemple du règlement des déchets de la Ville de Berne.

Abfallreglement (AFR) der Stadt Bern

Art. 4 Veranstaltungen auf öffentlichem Grund

1 Für bewilligungspflichtige Veranstaltungen auf öffentlichem Grund darf in der Regel nur Pfand- oder Mehrweggeschirr verwendet werden. Erscheint dies nicht zumutbar, sind andere geeignete Massnahmen zur Vermeidung und Verminderung des Abfalls zu treffen.

2 Die zuständige Behörde erteilt Bewilligungen unter entsprechenden Auflagen.

Source : http://www.bern.ch/leben_in_bern/stadt/recht/stichworte/dateien/822.1

Bienne, le 19 novembre 2009

Pablo Donzé, fraction Les Verts Bienne